**MODALITES DE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP**

CE DOCUMENT EST DISPONIBLE EN AGENCE A LA DEMANDE DU CLIENT

L’auto-moto école EASYDRIV n’étant non spécialisée dans la prise en compte du handicap pour l’enseignement de la conduite, nous proposons aux élèves concernés des modalités d’accompagnement pour trouver une structure spécialisée.

Le CEREMH tiens une liste, au niveau national, des auto-écoles spécialisées dans l’accueil des personnes en situation de handicap et la dispense de leçon de conduite dans des véhicules spécialement aménagés. Voici leur site : www.automobile.ceremh.org

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint un dépliant vous fournissant toutes les informations nécessaires pour vous guider dans vos démarches (disponible en agence).